

JCDecaux demande 40 millions d'euros à la République Tchèque dans le cadre d'une procédure arbitrale

Communication Extérieure

Afrique du Sud
Algérie
Allemagne
Angola
Arabie Saoudite
Australie
Autriche
Azerbaïdjan
Bahreïn
Belgique
Botswana
Brésil
Bulgarie
Cameroun
Canada
Chili
Chine
Colombie
Corée
Costa Rica
Côte d'Ivoire
Croatie
Danemark
Emirats Arabes Unis
Equateur
Espagne
Estonie
Eswatini
Etats-Unis
Finlande
France
Gabon
Guatemala
Honduras
Hongrie
Inde
Irlande
Israël
Italie
Japon
Kazakhstan
Lesotho
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Madagascar
Malawi
Maurice
Mexique
Mongolie
Mozambique
Myanmar
Namibie
Nicaragua
Nigeria
Norvège
Nouvelle-Zélande
Oman
Ouganda
Ouzbékistan
Panama
Pays-Bas
Pérou
Pologne
Portugal
Qatar
République Dominicaine
République Tchèque
Royaume-Uni
Russie
Salvador
Singapour
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Tanzanie
Thaïlande
Ukraine
Uruguay
Zambie
Zimbabwe

Paris, le 25 février 2020 – JCDecaux SA (Euronext Paris : DEC), numéro un mondial de la communication extérieure, a invité la République Tchèque à engager des discussions. Il s'agit de la première étape de la procédure d'arbitrage initiée en application des traités bilatéraux d'investissement conclus entre la France, l'Autriche et la République Tchèque en 1990.

Pour mémoire, JCDecaux, par l'intermédiaire de sa filiale autrichienne Gewista, détient une participation de 70 % dans la société RENCAR, anciennement filiale à 100 % de la société des transports publics de la ville de Prague (Dopravní podnik hl. m. Prahy; « DPP »), rachetée par JCDecaux en 2001. DPP et RENCAR avaient conclu un contrat de location en 1997. JCDecaux s'était acquitté de la valeur de ce contrat de location en faisant l'acquisition des parts, DPP s'étant engagée à maintenir le contrat de location.

Après 18 ans d'une collaboration fructueuse, DPP a subitement fait volte-face et souhaite annuler le contrat de location de 1997 pour une raison pour le moins absurde : le contrat serait « trop vague ». En première instance, un tribunal pragois s'est rangé à cet avis, bien que le contrat de location ait été mis en œuvre et reconduit de nombreuses fois depuis 1997, soit 22 ans, et que DPP soit dans l'obligation de maintenir ce contrat de location. Cette décision fait actuellement l'objet d'un appel. Néanmoins, DPP a d'ores et déjà autorisé des tierces parties à faire usage de ses espaces publicitaires et en a refusé l'accès à RENCAR rétroactivement, à compter du 1er décembre 2019.

En conséquence, JCDecaux fait appel à la justice pour demander 40 millions d'euros à date, en réparation du préjudice établi.

Jean-François Decaux, Président du Directoire et Co-Directeur Général de JCDecaux SA, a déclaré : « Depuis de nombreuses années, JCDecaux est reconnu comme un partenaire fiable et digne de confiance, qui crée de la valeur pour les villes, les sociétés de transports publics et les bailleurs dans plus de 80 pays à travers le monde. C'est notamment le cas pour cette région où nous avons commencé à investir en 1990, dans l'ex-Tchécoslovaquie, ouvrant la voie à une collaboration de long terme fructueuse avec la Ville de Prague à partir de 1994, à la suite de la défaillance du précédent détenteur du contrat de mobilier urbain. Je suis donc sincèrement choqué de cette situation mais, dans l'intérêt de nos actionnaires, je n'ai d'autre choix que de protéger notre investissement et de faire valoir nos droits. Je reste toutefois convaincu que la République Tchèque accèdera à notre demande légitime et que nous parviendrons à trouver une solution à l'amiable. »

Chiffres clés de JCDecaux

- Chiffre d'affaires 2019 : 3 890m€
- Une présence dans 4 030 villes de plus de 10 000 habitants
- Une audience journalière de plus de 800 millions de personnes dans plus de 80 pays
- 13 030 collaborateurs
- Leader dans le vélo en libre-service : pionnier de la mobilité douce
- 1^{ère} entreprise de Communication Extérieure ayant rejoint RE100 (engagement vers le 100 % d'énergies renouvelables)
- JCDecaux est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris et fait partie des indices Euronext 100 et Euronext Family Business
- JCDecaux est référencé en matière de performance extra-financière dans l'indice FTSE4Good et les classements MSCI et CDP (Liste A)
- 1 061 200 faces publicitaires dans le monde
- N°1 mondial du mobilier urbain (528 660 faces publicitaires)
- N°1 mondial de la publicité dans les transports avec plus de 170 aéroports et 277 contrats de transport dans les métros, bus, trains et tramways (362 970 faces publicitaires)
- N°1 européen de l'affichage grand format (137 020 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Europe (645 540 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Asie-Pacifique (239 300 faces publicitaires)

JCDecaux SA

Siège Social : 17, rue Soyer - 92200 Neuilly-sur-Seine - France - Tél. : +33 (0)1 30 79 79 79

Royaume-Uni : 27 Sale Place - London W2 1YR - Tél. : +44 (0)20 7298 8000

www.jcdecaux.com

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 245 684,82 euros - 307 570 747 RCS Nanterre - FR 44307570747

JCDecaux

- N°1 de la communication extérieure en Amérique Latine (72 880 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Afrique (24 170 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure au Moyen-Orient (16 450 faces publicitaires)

Pour plus d'information : www.jcdecaux.com.

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#)

Direction de la Communication : Agathe Albertini

01 30 79 34 99 – agathe.albertini@jcdecaux.com

Relations Investisseurs : Arnaud Courtial

01 30 79 79 93 – arnaud.courtial@jcdecaux.com